



AUX CHEMINOTS ASCT ET FILIÈRE TRAINS

Montreuil, le 27 novembre 2024

GRÈVE NATIONALE TOUS SERVICES

CONCURRENCE, FILIALISATIONS,... LES ASCT CONCERNÉS ET MOBILISÉS !

**TER, Transilien,
Intercités, TGV quelle
que soit l'activité, les
métiers d'ASCT et de la
filiale Trains subissent
les méfaits de la
privatisation via la
concurrence et la
filialisation.**

**Après l'ultimatum du
21 novembre, les
cheminot-e-s de la filiale
Trains vont s'inscrire
massivement dès le
11 décembre au soir
dans la deuxième étape
de grève unitaire
appelée par la CGT,
l'UNSA, SUD-Rail et la
CFDT.**

Les ASCT attendent encore des réponses sur leurs parcours professionnels et la reconnaissance de la technicité de leur métier. Dans le même temps, la direction de l'entreprise organise une refonte importante de leurs missions pour préparer les filialisations en vue de la privatisation du système ferroviaire et d'un abaissement de leurs conditions sociales et de travail, comme l'ensemble des cheminots.

Sur TGV : La concurrence en « open access » va se jouer sur des critères de « prestation à bord » et sur le low-cost en termes de conditions sociales. Les velléités des directions à travers les VAO, les prises de congé à l'arrivée des trains ou encore le port du brassard seront, à n'en pas douter, complétées par d'autres « originalités ».

Enfin, alors que l'activité TGV recrute directement une part non négligeable d'ASCT sans passer par le parcours professionnel, **c'est toute la reconnaissance du métier et de sa technicité qui est menacée. Ça suffit !**

Sur Intercités : Les découpages se poursuivent avec du matériel et des effectifs dédiés par ligne et par produit. L'appel d'offres sur les lignes Nantes-Bordeaux et Nantes-Lyon est relancé et l'attribution du nouvel opérateur devrait être connue début 2025 pour lancement au SA 2028. Sur Paris-Clermont et Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, l'établissement Oxygène prépare la fin des roulements mixtes TER/Intercités et un appauvrissement des charges de travail. S'agissant de l'établissement SUNI qui regroupe la ligne Bordeaux-Marseille et les trains de nuit, des équipages dédiés sont en passe d'être créés pour être séparés dans 2 établissements distincts. Dans cette activité, les cheminots souffrent déjà du matériel vétuste, des retards à répétition et des usagers excédés. C'est une conséquence immédiate de la filialisation.

Sur TER : Dans certaines régions, au 15 décembre prochain, les premiers cheminots basculeraient dans des filiales comme en PACA, à Nantes ou à Amiens. Les autres régions préparent activement les mises en lot dans le cadre des projets SERM (Service Express Régionaux Métropolitain). Ces découpages concernent des lots géographiques, par fonctions (ex : services commerciaux) ou encore multimodaux (trains + bus). Certaines Régions, sous prétexte d'économies, prévoient déjà de remplacer des trains par des Bus Express comme par exemple entre Orléans et Tours en Région Centre-Val-de-Loire.



L'évolution du métier d'ASCT dans les régions par de multiples réorganisations (notamment équipe mobile de ligne) inclut de plus en plus de missions en gare comme les VAE (Visite Avant Expédition). Dans cette activité, la politique du chiffre a clairement supplanté les missions de service à bord sur fond de déshumanisation des gares.

Enfin, la direction de l'entreprise a présenté ses projets d'évolutions de la formation initiale ASCT afin de la réduire aux seuls besoins de la production. Ces évolutions réglementaires concernent les certifications et habilitations, issues des règlements européens STI OPE qui font peser de lourdes conséquences sur le métier dans les mois à venir si les cheminots n'interviennent pas massivement.

C'est pourquoi les 4 organisations syndicales revendiquent :

- ▶ L'arrêt du processus de discontinuité de Fret SNCF et l'obtention d'un moratoire ;
- ▶ L'arrêt du processus de filialisation TER, Transilien et Intercités ;
- ▶ Une loi de programmation pluriannuelle pour la modernisation du système ferroviaire.

Aussi, la CGT s'oppose à ces attaques et revendique :

- Le retour à une entreprise SNCF 100 % publique, unique et intégrée ;
- La reconduction de la mesure des 850 recrutements ASCT en 2025 ;
- La refonte et la revalorisation de la Prime de travail ;
- Une formation initiale transverse ;
- Des parcours professionnels homogènes intégrant l'ancienneté comme premier critère ;
- La reconnaissance de la pénibilité par l'amélioration de la C.A.A, l'amélioration des conditions de vie et de travail et l'élargissement de la liste des métiers à pénibilité avérée ;
- Une notation (PR, niveau, Classe) tous les 3 ans maximum.



Une mobilisation des agents de la filière TRAINS par une grève majoritaire, dès le 11 décembre au soir, enverra un signal fort à la direction. Elle permettra dans un cadre unitaire et tous services de créer un rapport de force pour gagner sur nos revendications tant générales que spécifiques !

